

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

101^e Séance (ordinaire)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 18 décembre 2018 à 19 h 30 au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Madame Roxanne Thibeault, présidente

Les commissaires suivants :

Monsieur Sylvain Beaulieu	Madame Andrée Verreault
Monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily	Madame Nancy Verreault, vice-présidente
Madame Marjolaine Girard	Madame Mélanie Gagnon, commissaire-parent (primaire)
Monsieur Étienne Lavoie	Madame Patricia Brassard, commissaire-parent (secondaire)
Madame Johanne Morissette	Madame Nathalie Déry, commissaire-parent (EHDAA)
Madame Nathalie Savard	
Madame Édith Vaillancourt	

Sont également présentes : madame Christine Fortin, directrice générale, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale et madame Rosa Savona, secrétaire de gestion.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ordre du jour : acceptation

CC181218-01 Sur proposition de madame Nathalie Savard, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec l'ajout suivant :

4.5 Motions de félicitations

1.2 Procès-verbal / dispense de lecture et acceptation

CC181218-02 Sur proposition de madame Nathalie Déry, il est résolu à l'unanimité de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2018 (100^e réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance, et d'accepter ce procès-verbal.

1.3 Projet de procès-verbal (dépôt)

Le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 novembre 2018 (99^e réunion) est déposé.

2. QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucune

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS

Aucun

4. OBJETS DE DÉCISIONS

4.1 Rapport annuel 2017-2018

Considérant le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire soumis au conseil des commissaires pour adoption;

Considérant que ce rapport a pour objet de rendre compte de la réalisation du plan stratégique de la Commission scolaire, des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le Ministre, des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du Plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de rendre compte à la population de la qualité des services éducatifs et culturels offerts;

CC181218-03

Sur la proposition de madame Andrée Verreault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire.

4.2 Sinistre au Pavillon Wilbrod-Dufour : mandat au procureur général du Québec

Considérant qu'en 2015, la Commission scolaire a rénové la piscine et les gymnases du Pavillon Wilbrod-Dufour;

Considérant que ces travaux se sont faits en collaboration avec Ville d'Alma et que les coûts ont été partagés entre les deux organisations, car selon une entente entre la Commission scolaire et la Ville, ces plateaux font partie du Centre Mario-Tremblay et sont à l'usage de l'école et de la communauté;

Considérant que c'est Ville d'Alma qui a agi comme maître d'œuvre des travaux, selon une entente intervenue avec la Ville le 19 décembre 2015;

Considérant que suite à l'appel d'offres lancé par la Ville, le contrat de construction a été attribué à Les entreprises de construction Guy Bonneau ltée;

Considérant que dans le cadre de la réalisation des travaux, un bris ou une défectuosité est survenu à une unité de ventilation située au-dessus des gymnases, causant un dégât d'eau et des dommages importants aux planchers des gymnases du Pavillon Wilbrod-Dufour;

Considérant que la Commission scolaire a dû refaire à ses frais les planchers, ce qui a occasionné des coûts importants;

Considérant que la Commission scolaire sera indemnisée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour une partie des frais encourus, que le Ministère sera ainsi subrogé dans les droits de la Commission scolaire et que le Ministère réclamera les dommages subis aux responsables;

Considérant que le Ministère applique une franchise à l'indemnité qu'il accorde à la Commission scolaire et que la Commission scolaire doit donc se joindre au Ministère dans la réclamation contre les responsables afin qu'elle soit indemnisée pour tous les dommages subis;

Considérant que le Procureur général du Québec représente le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans cette affaire et qu'il y a lieu que la Commission scolaire mandate aussi le Procureur général du Québec pour agir en son nom dans le cadre de toutes procédures judiciaires nécessaires afin de faire valoir les droits de la Commission scolaire;

CC181218-04

Sur la proposition de madame Patricia Brassard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité que la Commission scolaire mandate le Procureur général du Québec pour la représenter dans le cadre des procédures judiciaires à entreprendre pour que la Commission scolaire soit indemnisée pour tous les dommages qu'elle a subis suite au sinistre survenu en novembre 2015 dans le cadre de l'exécution des travaux de rénovation de la piscine et des gymnases du Pavillon Wilbrod-Dufour.

4.3 **Tarifification pour la surveillance du midi**

Considérant que la Commission scolaire doit assurer la surveillance des élèves du secondaire qui demeurent à l'école le midi selon les modalités convenues avec les conseils d'établissement;

Considérant que les conditions financières liées à ce service sont déterminées par le conseil des commissaires;

Considérant que le coût à la charge des parents doit représenter le coût réel du service de surveillance du midi pour le temps de surveillance requis;

Considérant que le temps de surveillance requis pour chacune des écoles est en fonction de leur horaire respectif;

CC181218-05

Sur la proposition de monsieur Étienne Lavoie, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- que des frais soient chargés aux parents des élèves du secondaire qui bénéficient du service de surveillance du midi;
- que les frais exigés des parents représentent le coût réel du service pour le temps de surveillance requis en fonction de l'horaire de chacune des écoles.

4.4 Calendrier scolaire 2019-2020 : date de début et de fin

Considérant que la Commission scolaire doit élaborer le calendrier scolaire 2019-2020 pour fins de consultation auprès des différentes instances concernées;

Considérant que la clause 8-4.01 de l'entente locale entre la Commission scolaire et le Syndicat de l'enseignement prévoit que les parties doivent convenir de la distribution des jours de travail pour les années subséquentes, dont l'année 2019-2020;

CC181218-06 **Sur la proposition de madame Édith Vaillancourt, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :**

- De convenir de l'entente suivante avec le Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean : « *L'année de travail des enseignantes et enseignants comporte 200 jours de travail et sont distribués de la façon suivante : pour l'année scolaire 2019-2020, le début de l'année scolaire est fixé au 26 août 2019 et la fin au 26 juin 2020.* »
- D'autoriser mesdames Christine Fortin, directrice générale et Jacinthe Girard, directrice du Service des ressources humaines, à signer l'entente ainsi que tout autre document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

4.5 Motions de félicitations

CC181218-07 **Sur proposition de madame Nathalie Savard et de madame Édith Vaillancourt, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations au comité organisateur et aux écoles primaires et secondaire du secteur sud pour la tenue du marché de Noël du secteur sud qui a eu lieu le 3 décembre dernier à l'école Curé-Hébert.

CC181218-08 **Sur proposition de madame Patricia Brassard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations à trois élèves de l'école Jean-Gauthier : Émmanuelle Gauthier, Mathieu Bouchard et Laura Théberge, ainsi qu'au personnel de l'école qui les ont soutenus pour la réalisation de leur projet entrepreneurial « On brunch pour la cause », déjeuner bénéfice au profit de la fibrose kystique qui a permis d'amasser la somme de 7 145 \$. Cette activité a eu lieu le 25 novembre 2018 dernier à l'école Jean-Gauthier.

CC181218-09 **Sur proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations aux personnes suivantes, pour le programme Cycliste averti de l'école Saint-Pierre, ayant permis aux élèves intéressés de suivre une formation pour se déplacer de façon sécuritaire et écologique : Hélène Laperrière, directrice de l'école Saint-Pierre, Élisabeth Couture, directrice adjointe, Jérôme Gagnon, conseiller pédagogique en éducation physique, Nathalie Thibeault, enseignante, Nathalie Richard, enseignante, Maude Leblanc du CADUS ainsi qu'à toute les autres personnes impliquées dans ce projet. Les élèves impliqués ont reçu un bulletin

expliquant leurs forces et leurs défis dans le cadre d'un événement tenu le 30 novembre 2018.

CC181218-10 **Sur proposition de madame Mélanie Gagnon, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations à madame Nathalie Boulanger, enseignante en musique, ainsi qu'à toute l'équipe de l'école Saint-Sacrement pour l'organisation et la présentation du concert de Noël qui a eu lieu le 11 décembre 2018. Le concert permet de présenter avec fierté les talents des élèves.

CC181218-11 **Sur proposition de madame Nathalie Déry, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations au personnel, au conseil des élèves et aux membres de l'OPP pour le grand succès du marché de Noël de l'école Saint-Pierre qui a eu lieu le 6 décembre dernier.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Charles Boies, un citoyen impliqué dans les questions environnementales affirme qu'il serait important de conscientiser davantage les jeunes aux différentes actions écoresponsables possibles. Madame Christine Fortin mentionne que plusieurs écoles sont déjà très actives en ce sens et que de nouvelles mesures sont déployées chaque année. Elle ajoute que l'engagement se poursuivra puisque dans le nouveau Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire 2018-2022, le profil de sortie de l'élève de demain prévoit que l'élève soit un être engagé et ouvert sur le monde, ayant, entre autres, un comportement écoresponsable.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : éducation à la sexualité

Dépôt de la correspondance du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, concernant les nouveaux contenus obligatoires d'éducation à la sexualité pour tous les élèves du primaire et du secondaire, à raison de 5 à 10 heures par année. Ces contenus sont disponibles également aux élèves du préscolaires pour les milieux qui souhaitent les offrir.

7. INFORMATION

7.1 Résultats scolaires au secteur des jeunes et au secteur des adultes

Monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur des services éducatifs jeunes, présente le portrait des résultats 2017-2018 des élèves des écoles primaires et secondaires. Madame Annie Bouchard, directrice des services éducatifs adultes, présente à son tour les résultats de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

7.2 Fonds pour les initiatives pédagogiques

Madame Christine Fortin, directrice générale, présente la liste des vingt-sept (27) projets qui bénéficieront d'une contribution du Fonds de soutien pour les initiatives pédagogiques de la Commission scolaire pour l'année 2018-2019. Au total, 44 300 \$ ont été alloués pour des projets : deux (2) au primaire (secteur Nord), six (6) au primaire (secteur centre), huit (8) au primaire (secteur Sud), neuf (9) au secondaire, un (1) au CFP et un (1) au CFGA.

7.3 Reddition de compte sur la qualité de l'air intérieur 2017-2018

Madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles, présente un document de reddition de comptes concernant la gestion de la qualité de l'air intérieur et des travaux effectués en ce sens dans nos établissements depuis 2014.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CC181218-12 La séance est levée à 20 h 45 sur proposition de madame Johanne Morissette, laquelle est adoptée à l'unanimité.

Roxanne Thibeault, présidente

Me Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et secrétaire générale